

*PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON*

A V I S P U B L I C

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Gédéon :

-QUE lors de la séance tenue le 4 décembre 2017, le conseil a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018 conformément à l'article 148 du code municipal.

Les séances ordinaires se tiendront à la salle du conseil aux dates suivantes et débuteront à 19 h 30 heures :

Lundi 15 janvier	Mardi 3 juillet
Lundi 12 février	Lundi 6 août
Mardi 6 mars	Mardi 4 septembre
Mardi 3 avril	Lundi 1 ^{er} octobre
Lundi 7 mai	Lundi 5 novembre
Lundi 4 juin	Lundi 3 décembre

DONNÉ À Saint-Gédéon ce 7 décembre 2017